

ZOOMED

LA PUISSANCE À PORTÉE DE LA MAIN



LE PRESCRIPTEUR ZRx: LA MAGIE D'UN COMPENDIUM D'ACCÈS RAPIDE ET EFFICACE

**RAPPORT FINANCIER INTERMÉDIAIRE CONSOLIDÉ
AU 29 FÉVRIER 2012 ET AU 28 FÉVRIER 2011**

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION	2
RAPPORT FINANCIER INTERMÉDIAIRE CONSOLIDÉ (non audité)	
Bilans consolidés	3
États intermédiaires consolidés des variations des capitaux propres	4
États intermédiaires consolidés du résultat global	5
Tableaux intermédiaires consolidés des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires consolidés	7 - 28

**Aux actionnaires de
ZOOMMED INC.**

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION

Le rapport financier intermédiaire consolidé de ZoomMed inc. pour les périodes closes le 29 février 2012 et le 28 février 2011 et toute l'information contenue dans ce rapport est la responsabilité de la direction et a été approuvé par le conseil d'administration.

Le rapport financier intermédiaire consolidé a été dressé par la direction selon les normes internationales d'information financière (« IFRS ») et est approprié aux activités de l'entreprise.

La société se conforme à sa convention d'inscription avec la Bourse de croissance TSX. La direction maintient un système de contrôles internes comptables et administratifs rigoureux afin d'établir un degré raisonnable de certitude que l'information financière est pertinente, fiable et exacte et que l'actif est correctement comptabilisé et protégé.

Le conseil d'administration nomme chaque année un comité d'audit composé majoritairement d'administrateurs qui ne sont ni dirigeants, ni employés de l'entreprise. Le comité d'audit rencontre périodiquement la direction et les auditeurs indépendants pour vérifier l'exécution de leurs tâches et discuter de l'audit, des politiques comptables et des sujets financiers qui y sont reliés. Il discute aussi avec eux des résultats de leurs audits. Le comité d'audit révisé également le rapport financier intermédiaire consolidé, de même que le rapport des auditeurs indépendants et il en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le rapport financier intermédiaire consolidé, pour les périodes de neuf mois closes le 29 février 2012 et le 28 février 2011, n'a pas fait l'objet d'un audit, ni d'une mission d'examen par un auditeur indépendant.

Le 16 avril 2012



Yves Marmet,
Président et chef de la direction



BILANS CONSOLIDÉS
AUX 29 FÉVRIER 2012, 31 MAI 2011 ET 1^{ER} JUIN 2010
(non audités)

	29 février 2012 (non audité) \$	31 mai 2011 (non audité) \$	1 ^{er} juin 2010 (non audité) \$
ACTIF			
Actif courant			
Trésorerie	927 884	1 698 024	2 632 065
Clients et autres débiteurs (Note 7)	506 551	210 904	411 648
Charges payées d'avance	20 580	32 395	30 771
	1 455 015	1 941 323	3 074 484
Actif non courant			
Immobilisations corporelles (Note 8)	285 892	441 036	567 576
Actifs incorporels (Note 9)	3 156 956	2 944 885	1 792 830
Total de l'actif	4 897 863	5 327 244	5 434 890
PASSIF			
Passif courant			
Fournisseurs et autres créditeurs (Note 10)	609 868	908 204	641 055
Revenus reportés	1 989 954	1 043 474	958 833
	2 599 822	1 951 678	1 599 888
Passif non courant			
Avantages incitatifs liés aux baux	1 451	3 628	7 759
Débeture convertible (Note 11)	1 500 000	-	-
Total du passif	4 101 273	1 955 306	1 607 647
CAPITAUX PROPRES			
Capital social (Note 14)	25 438 120	25 438 120	23 001 758
Bons de souscription (Note 16)	768 676	768 676	1 794 661
Surplus d'apport	5 425 141	5 350 723	3 065 176
Déficit	(30 835 347)	(28 185 581)	(24 034 352)
Total des capitaux propres	796 590	3 371 938	3 827 243
Total du passif et des capitaux propres	4 897 863	5 327 244	5 434 890

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

 Administratrice

 Administrateur



**ÉTATS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSÉS LE 29 FÉVRIER 2012 ET LE 28 FÉVRIER 2011
(non audités)**

(non audité)	Capital social	Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} juin 2011	25 438 120	768 676	5 350 723	(28 185 581)	3 371 938
Perte nette	-	-	-	(2 649 766)	(2 649 766)
Frais d'émission d'actions	-	-	-	-	-
Options d'achat d'actions octroyées	-	-	74 418	-	74 418
Unités octroyées aux agents	-	-	-	-	-
Bons de souscription Octroyés	-	-	-	-	-
Solde au 29 février 2012	25 438 120	768 676	5 425 141	(30 835 347)	796 590
<hr/>					
(non audité)					
Solde au 1^{er} juin 2010	23 001 758	1 794 661	3 065 176	(24 034 352)	3 827 243
Perte nette	-	-	-	(3 286 404)	(3 286 404)
Frais d'émission d'actions	-	-	-	(345 204)	(345 204)
Options d'achat d'actions octroyées	-	-	370 787	-	370 787
Unités octroyées aux agents	-	-	97 393	-	97 393
Émission d'actions	2 062 245	-	-	-	2 062 245
Bons de souscription octroyés	-	624 082	-	-	624 082
Bons de souscription expirés	-	(1 794 661)	1 794 661	-	-
Solde au 28 février 2011	25 064 003	624 082	5 328 017	(27 665 960)	3 350 142



**ÉTATS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL
 POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSÉS LE 29 FÉVRIER 2012 ET LE 28 FÉVRIER 2011
 (non audités)**

	29 février 2012 (3 mois) (non audité)	28 février 2011 (3 mois) (non audité)	29 février 2012 (9 mois) (non audité)	28 février 2011 (9 mois) (non audité)
	\$	\$	\$	\$
CHIFFRE D'AFFAIRES (Note 12)	581 257	588 670	1 848 127	1 630 490
FRAIS D'EXPLOITATION (Note 12)				
Frais de vente	325 181	348 153	984 291	935 273
Frais d'administration	444 222	847 549	1 232 379	1 799 567
Frais d'opération	282 873	293 300	867 625	876 430
Frais de développement	187 870	257 106	643 921	680 029
Frais financiers	58 709	3 375	277 750	8 892
Amortissements	164 492	229 012	491 927	616 703
	1 463 347	1 978 495	4 497 893	4 916 894
PERTE AVANT IMPÔTS	(882 090)	(1 389 825)	(2 649 766)	(3 286 404)
IMPÔTS	-	-	-	-
PERTE NETTE ET RÉSULTAT GLOBAL	(882 090)	(1 389 825)	(2 649 766)	(3 286 404)
RÉSULTAT DE BASE ET DILUÉ PAR ACTION	(0,007)	(0,012)	(0,020)	(0,029)
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION	130 474 687	114 437 448	130 474 687	112 027 168



**TABLEAUX INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSES LE 29 FÉVRIER 2012 ET LE 28 FÉVRIER 2011
(non audités)**

	29 février 2012 (3 mois) (non audité) \$	28 février 2011 (3 mois) (non audité) \$	29 février 2012 (9 mois) (non audité) \$	28 février 2011 (9 mois) (non audité) \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Perte nette	(882 090)	(1 389 825)	(2 649 766)	(3 286 404)
Amortissements	164 492	229 011	491 927	616 703
Rémunération à base d'action	-	370 787	74 418	370 787
Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	402	(2 368)	(28 424)	5 255
Avantages incitatifs liés aux baux	(726)	(1 034)	(2 177)	(3 406)
	(717 922)	(793 429)	(2 114 022)	(2 297 065)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	1 509 309	453 080	364 312	339 542
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	791 387	(340 349)	(1 749 710)	(1 957 523)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Émission d'actions et de bons de souscription	-	1 992 600	-	1 992 600
Frais d'émission d'actions	-	(198 190)	-	(201 583)
Émission d'une débenture	-	-	1 500 000	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	1 794 410	1 500 000	1 791 017
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition d'entreprise (Note 6)	-	(785 595)	-	(785 595)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 084)	(75 832)	(47 891)	(225 503)
Produit de cession d'immobilisations corporelles	(526)	3 433	33 498	57 075
Acquisition d'actifs incorporels	(187 503)	(57 825)	(506 037)	(199 840)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(192 113)	(915 819)	(520 430)	(1 153 863)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	599 274	538 242	(770 140)	(1 320 369)
TRÉSORERIE AU DÉBUT	328 610	773 454	1 698 024	2 632 065
TRÉSORERIE À LA FIN	927 884	1 311 696	927 884	1 311 696



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSES LE 29 FÉVRIER 2012 ET LE 28 FÉVRIER 2011
(non auditées)**

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

ZoomMed inc. (« ZoomMed ») a été constituée le 24 février 2005 en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions.

ZoomMed inc. et ses filiales (la « société ») se consacrent au développement et la commercialisation d'un vaste réseau de communication ; « Le réseau de communication e-Pic ».

Le réseau e-Pic consolide les communications et met en relation, en temps réel, les patients, médecins, pharmaciens et sociétés pharmaceutiques, permettant ainsi aux divers intervenants de la santé d'optimiser leur efficacité.

Situé en périphérie de ce réseau, la société a développé et commercialise le Prescripteur ZRx, une application technologique Web innovatrice permettant aux médecins d'utiliser un appareil sans fil, tel que le iPod Touch, le iPhone, le iPad, le Google Android et divers autres PDA ou ordinateurs, pour générer rapidement des prescriptions et les faire parvenir en pharmacie.

Le Prescripteur ZRx est rapide, efficace et intuitif et puisqu'il est un produit autonome, il peut être facilement intégré à n'importe quelle application de Dossier Santé Électronique (DSÉ). Le Prescripteur ZRx est aussi, pour le médecin, une source mobile d'informations médicales provenant de sociétés pharmaceutiques et d'organisations privées ou publiques.

De plus, la société développe et offre un nouveau logiciel qui améliore tous les aspects de la préparation des ordonnances et de la gestion complète des dossiers patients des pharmaciens « PraxisLab ». PraxisLab utilise une technologie Web de pointe qui s'avère parfaitement compatible avec la technologie utilisée par la société.

L'amélioration de la communication et de la gestion qui s'ensuit rehausse l'efficacité du système de soins de santé et permet aux patients d'obtenir un service plus rapide et plus sécuritaire.

Les actions ordinaires de ZoomMed inc. se transigent sur le marché de la Bourse de croissance TSX à Toronto, sous le symbole ZMD.

L'adresse du siège social de la société est 6300 rue Auteuil, bureau 121, Brossard, Québec, Canada, J4Z 3P2.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS ET ADOPTION DES IFRS

La société établit ses états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, tels qu'ils sont énoncés dans le Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« Manuel de l'ICCA »). En 2010, le Manuel de l'ICCA a été remanié pour y inclure les normes internationales d'information financière (« IFRS ») et il exige que les entreprises ayant une obligation d'information du public appliquent ces normes pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La société a donc commencé à présenter son information conformément à ce référentiel comptable dans les états financiers intermédiaires consolidés du 31 août 2011. Depuis les états financiers du 31 août 2011, les PCGR du Canada s'entendent des PCGR du Canada avant l'adoption des IFRS.

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada repose sur l'hypothèse de la continuité de l'exploitation de la société dans un avenir prévisible, c'est-à-dire que celle-ci sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations et engagements dans le cours normal de ses activités.

La continuité des activités de la société dépend de la capacité à rentabiliser ses activités et à obtenir du financement ou des fonds auto générés supplémentaires. Ces fonds proviendront de l'émission d'actions, soit par placement public, privé ou par des alliances stratégiques ou d'autres sources de financement. Il n'est pas possible de prédire à ce stade si ces éléments vont se matérialiser.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOS LE 29 FÉVRIER 2012 ET LE 28 FÉVRIER 2011
(non audités)**

**2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS ET ADOPTION DES IFRS
(SUITE)**

Les états financiers intermédiaires consolidés ne reflètent pas les ajustements qui devraient être apportés à la valeur comptable des actifs et des passifs au cas où la société serait incapable de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses activités.

Les présents états financiers intermédiaires consolidés ont été établis conformément aux IFRS applicables pour l'établissement d'états financiers intermédiaires, notamment IAS 34 « Information financière intermédiaire » et IFRS 1 « Première application des normes internationales d'information financière ». Sauf pour certains choix liés à la transition présentés à la note 20, la société a appliqué uniformément les mêmes méthodes comptables dans son bilan d'ouverture en IFRS au 1^{er} juin 2010 et pour toutes les périodes présentées, comme si ces méthodes avaient toujours été appliquées. La note 20 contient de l'information sur l'incidence du passage aux IFRS sur la situation financière de la société, sa performance financière et ses flux de trésorerie, y compris la nature et l'effet des principaux changements de méthodes comptables par rapport à celles utilisées dans les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 mai 2011.

Les méthodes appliquées pour les présents états financiers intermédiaires consolidés reposent sur les IFRS publiées et en vigueur au 13 avril 2012, date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers. Les éventuelles modifications apportées aux IFRS après cette date, qui seront appliquées dans les états financiers consolidés annuels de la société pour l'exercice se terminant le 31 mai 2012, pourraient donner lieu au retraitement des présents états financiers consolidés intermédiaires, y compris des ajustements transitoires comptabilisés au moment du basculement aux IFRS.

Les états financiers intermédiaires consolidés doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels de la société établis conformément aux PCGR du Canada pour l'exercice clos le 31 mai 2011, lesquels sont jugés essentiels à la compréhension des présents états financiers intermédiaires consolidés. La note 20 présente l'information liée aux IFRS pour l'exercice clos le 31 mai 2011 qui n'est pas fournie dans les états financiers annuels de 2011.

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Base d'évaluation

Les états financiers intermédiaires consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour d'autres bases d'évaluation, comme il est indiqué dans les notes concernées.

Consolidation

Les états financiers intermédiaires consolidés comprennent les comptes de ZoomMed inc. et de ses filiales ZoomMed Médical inc., Praxis Santé inc., 9205-1051 Québec inc. et ZoomMed USA inc.

Constatation des revenus

En général, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques iront à la société et que le montant peut être établi de façon fiable. Les produits des activités ordinaires comprennent la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre de services rendus dans le cours normal des activités de la société.

Les produits tirés de contrats annuels du réseau de communication e-Pic sont comptabilisés linéairement sur la durée des ententes. En vertu de ces contrats, les paiements reçus d'avance sont comptabilisés à titre de revenus reportés à l'état consolidé de la situation financière, et ensuite à titre de revenus d'opération au fur et à mesure que le service est rendu.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés sur une base d'exercice selon la méthode du taux effectif.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSES LE 29 FÉVRIER 2012 ET LE 28 FÉVRIER 2011
(non auditées)**

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Instruments financiers

Le classement et l'évaluation des instruments financiers de la société sont effectués de la façon suivante :

Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

La trésorerie et les comptes clients sont désignés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat global dans les produits financiers ou les charges financières et ce, dans la période au cours de laquelle ils surviennent.

Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Les comptes fournisseurs sont désignés comme des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat global dans les produits financiers ou les charges financières et ce, dans la période au cours de laquelle ils surviennent.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées initialement au coût, incluant les frais d'acquisition, tous les frais attribuables directement à la préparation de l'actif avant de pouvoir être utilisé moins les crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement y afférents. Suite à la mesure initiale, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et la dépréciation.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des actifs, tel qu'il est décrit ci-après :

	Méthode	Période
Mobilier	Linéaire	5 ans
Équipements informatiques	Linéaire	3 ans
Équipements de déploiement	Linéaire	3 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

La société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en des parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. Les valeurs résiduelles, le mode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revus chaque année et ajustés au besoin.

Les profits ou les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit à la valeur comptable de l'actif et sont présentés dans les autres profits et pertes dans le compte de résultat.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels de la société comprennent le site Web, les propriétés intellectuelles, les licences et droits d'utilisation, les frais de développement et les logiciels à durée d'utilité déterminée. Ces actifs sont immobilisés et amortis dans le compte de résultat selon le mode d'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité attendue, de la façon suivante :

	Période
Site Web	3 ans
Logiciels	2 ans
Propriétés intellectuelles	10 ans
Licences et droits d'utilisation	3 ans
Frais de développement	3 ans



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSES LE 29 FÉVRIER 2012 ET LE 28 FÉVRIER 2011
(non auditées)**

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Les dépenses liées aux activités de développement qui ne satisfont pas aux conditions reconnues justifiant le report ainsi que les dépenses liées aux activités de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées. Les frais de développement qui satisfont aux conditions reconnues justifiant le report sont inscrits à l'actif et amortis par voie d'imputation au résultat sur la période de réalisation des avantages estimées.

La propriété intellectuelle du Prescripteur ZRx est inscrite au coût et est amortie sur une période de dix ans à compter de la date de commercialisation du produit, soit en novembre 2006. La propriété intellectuelle de PraxisLab est inscrite au coût et est amortie sur une période de dix ans depuis la date d'acquisition.

Les frais de développement du Prescripteur ZRx, composés du développement du réseau de communication e-Pic et des nouvelles fonctionnalités qui s'ajoutent, en fonction des avantages économiques futurs, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans à partir de la mise en opération. Les frais de développement de PraxisLab seront amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans à partir de la date de commercialisation.

Crédits d'impôt pour la recherche et le développement.

La société a droit à des crédits d'impôt pour la recherche et le développement scientifique. Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon la méthode de la réduction du coût. Selon cette méthode, les crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des charges ou des dépenses en immobilisations correspondantes dans la période au cours de laquelle ces dépenses sont engagées, pourvu qu'il existe une assurance raisonnable que les crédits d'impôt seront obtenus.

Dépréciation des actifs à long terme non financiers

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables à durée d'utilité déterminée sont soumis à un test de dépréciation lors d'événements ou de circonstances indiquant que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La direction doit apprécier, à la date de clôture, s'il existe un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à sa valeur comptable et une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Aux fins de la comptabilisation d'une perte de valeur, les actifs sont regroupés selon le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie distinctes ou unités génératrices de trésorerie (UGT). Lors du calcul de la valeur d'utilité d'un actif ou d'un UGT, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à la valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables à durée d'utilité déterminée qui ont subi une perte de valeur sont analysés aux fins d'une éventuelle reprise s'il y a eu un changement, depuis le dernier test de dépréciation, dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif ayant subi la perte de valeur. Toutefois, la valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur précédente, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur initiale n'avait été comptabilisée pour cet actif.

Avantages incitatifs liés aux baux

Les avantages incitatifs liés aux baux sont constitués de l'écart entre la dépense de loyer répartie selon une formule systématique sur la durée du bail et le loyer minimal exigible, compte tenu d'avantages incitatifs.

Capitaux propres

Les actions ordinaires sont classées à titre de capital social présenté dans les capitaux propres à la valeur à laquelle elles ont été émises. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires et d'options d'achat d'actions sont comptabilisés en réduction des capitaux propres (à titre d'augmentation du déficit), déduction faite de toute incidence fiscale.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSES LE 29 FÉVRIER 2012 ET LE 28 FÉVRIER 2011
(non auditées)**

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Impôts sur les bénéfices

La société comptabilise les impôts sur les bénéfices selon la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts différés sont calculés selon les taux d'imposition dont on attend l'application au cours de l'exercice où l'actif s'est matérialisé ou le passif est réglé en se fondant sur les taux d'imposition (et les réglementations fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de présentation. Une provision pour moins-value est comptabilisée dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs ne se matérialiseront pas.

Rémunération à base d'actions

La société offre un régime de rémunération à base d'actions. La société applique la méthode de comptabilisation à la juste valeur pour les options d'achat d'actions octroyées à ses dirigeants, administrateurs, employés et consultants. La juste valeur des options d'achat d'actions est déterminée selon le modèle d'établissement du prix des options de Black & Scholes, et les charges de rémunération à base d'actions sont constatées à l'état du résultat global à la date d'attribution et sont portées au crédit du surplus d'apport.

Toute contrepartie reçue par la société lors de l'exercice des options d'achat d'actions est portée au crédit du capital social et la composante du surplus d'apport de la rémunération à base d'actions est transférée au capital social lors de l'émission des actions.

Conversion des comptes exprimés en devises

Monnaie de présentation et conversion des opérations en monnaies étrangères

Le dollar canadien est la monnaie de présentation de la société ainsi que la monnaie fonctionnelle de la société.

Les transactions en monnaie étrangère sont converties à la monnaie fonctionnelle respective des entités de la société aux taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères à la date de clôture sont reconvertis en monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à cette date. Toutes les différences sont comptabilisées en résultat net, à l'exception des éléments monétaires faisant partie de l'investissement net dans un établissement à l'étranger.

Établissements à l'étranger

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des transactions. La composante capitaux propres est convertie au taux d'origine en vigueur à la date de clôture. Les différences de conversion sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à la sortie de l'investissement net, où ils seront reclassés en résultat net. Depuis la date de transition, aucune différence de la sorte n'a été comptabilisée dans les écarts de conversion au titre des établissements à l'étranger.

Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base et dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. La société utilise la méthode du rachat d'actions pour déterminer l'effet dilutif des options et des bons de souscription en vue de calculer le résultat dilué par action. Selon cette méthode, le résultat net dilué par action doit être calculé selon la méthode du rachat d'actions, en présumant que tous les équivalents aux actions ordinaires ont été exercés au début de la période de déclaration ou de la période d'émission, selon le cas, et que les fonds en découlant ont été utilisés pour acheter des actions ordinaires de la société à la valeur moyenne à la cote des actions ordinaires au cours de la période.

Le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action en raison de l'effet antidilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription lorsque la société subit des pertes.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSÉS LE 29 FÉVRIER 2012 ET LE 28 FÉVRIER 2011
(non auditées)**

4. NORMES COMPTABLES PUBLIÉES, MAIS QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR

Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié IFRS 9 « Instruments financiers » qui constitue l'achèvement du premier volet d'un projet en trois parties visant à remplacer IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », par une nouvelle norme. Selon les récentes mises à jour apportées à IFRS 9, une entité qui choisit d'évaluer un passif à sa juste valeur devra présenter la part des variations de la juste valeur de ce passif qui est attribuable aux changements du risque de crédit propre à cette entité dans les autres éléments du résultat global ou dans la perte à l'état du résultat global plutôt que par le biais du résultat net. De plus, IFRS 9 contient de nouvelles directives sur la décomptabilisation des instruments financiers. IFRS 9 s'applique aux états financiers des périodes annuelles ouvertes le ou à compter du 1^{er} janvier 2013, son application anticipée étant permise. La société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La société est présentement à évaluer l'incidence que pourrait avoir ces nouvelles directives sur ses états financiers consolidés.

Entité publiante

En mai 2011, l'IASB a publié un ensemble de cinq normes portant sur le concept d'entité publiante, soit IFRS 10 « États financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats », IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités », IAS 27 « États financiers individuels » et IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

IFRS 10 remplace toutes les dispositions précédentes relatives au contrôle et à la consolidation énoncées dans IAS 27 « États financiers individuels » et dans la SIC-12 « Consolidation – Entités ad hoc ». IFRS 10 vient modifier la définition du contrôle et propose une définition unique de la notion de contrôle, qui se caractérise par le fait de détenir le pouvoir sur l'entité et d'être exposé ou de détenir des droits à des rendements variables de cette entité. Le pouvoir s'entend de la capacité de diriger les activités d'une façon qui puisse considérablement influencer sur les rendements. Les rendements doivent varier et peuvent être positifs ou négatifs, ou les deux. La norme IAS 27 révisée demeure une norme portant exclusivement sur les états financiers individuels et ses dispositions sont inchangées.

IFRS 11 vient modifier la définition d'un accord conjoint de façon à ce qu'elle n'englobe que deux types d'accords : les activités conjointes et les coentreprises. Aux termes de cette norme, la méthode de la consolidation proportionnelle n'est plus permise pour comptabiliser les entités contrôlées conjointement, et le recours à la méthode de la mise en équivalence est obligatoire pour tous les participants à une coentreprise. Les entités prenant part à des activités conjointes utiliseront une méthode de comptabilisation très similaire à celle qui s'applique actuellement aux actifs conjoints ou aux activités conjointes.

IFRS 12 établit les exigences en matière d'information à fournir s'appliquant aux entités assujetties aux dispositions d'IFRS 10 et d'IFRS 11, remplaçant de ce fait les exigences d'information énoncées dans IAS 28. Aux termes d'IFRS 12, les entités doivent fournir de l'information qui aide les utilisateurs des états financiers à évaluer la nature, les risques et l'incidence financière des participations de l'entité dans des filiales, des entreprises associées, des accords conjoints et des entités structurées non consolidées.

Ces normes s'appliqueront aux périodes comptables ouvertes le ou à compter du 1^{er} janvier 2013 et leurs adoptions anticipées est autorisées. La société n'a pas encore évalué l'incidence de ces normes ni déterminé si elle les adoptera par anticipation.

5. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige fréquemment que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses ou des jugements subjectifs à propos d'événements futurs et d'autres questions ayant une incidence sur les montants portés aux états financiers, notamment l'actif, le passif, les produits, les charges et les informations connexes. Ces hypothèses, estimations et jugements sont fondés sur l'expérience, les attentes, les tendances actuelles et d'autres facteurs que la direction juge pertinents lors de la préparation des états financiers consolidés. La direction revoit régulièrement les conventions comptables, les hypothèses, les estimations et les jugements afin de s'assurer que les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la société et qu'ils sont établis conformément aux IFRS.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSÉS LE 29 FÉVRIER 2012 ET LE 28 FÉVRIER 2011
(non auditées)**

5. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES (SUITE)

Les estimations comptables et jugements critiques sont ceux qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif et qui se rapportent souvent à des questions ou à des résultats par nature incertains et susceptibles d'être modifiés. Par conséquent, la direction souligne le fait que les événements futurs diffèrent souvent des prévisions et des attentes et que les estimations nécessitent régulièrement des ajustements.

Selon la direction, voici les secteurs où les principales conventions comptables ont une incidence sur les estimations comptables et les jugements critiques utilisés dans l'établissement des états financiers consolidés de la société.

Durée d'utilité estimée

La direction estime la durée d'utilité des immobilisations corporelles en fonction de la période pendant laquelle elle s'attend à pouvoir utiliser les actifs. Le montant et l'échéancier des dotations aux amortissements afférentes aux immobilisations corporelles pour une période donnée sont touchés par les durées d'utilité estimées. Les estimations sont révisées au moins une fois l'an et sont mises à jour si les attentes changent en raison de l'usure physique, de l'obsolescence technique et commerciale.

Actifs incorporels

Les valeurs attribuées aux actifs incorporels amortissables à durée d'utilité déterminée sont établies à partir d'estimations et d'hypothèses importantes.

Afin de déterminer si les actifs incorporels identifiables ont subi une perte de valeur après leur acquisition, la direction procède à des évaluations fondées sur des estimations comprenant notamment les flux de trésorerie futurs ajustés au risque. Les projections de flux de trésorerie sont établies d'après les prévisions de l'entité, la conjoncture et les perspectives commerciales et sont donc par nature fondées sur un jugement. Les hypothèses utilisées dans l'évaluation des pertes de valeur pourraient être modifiées par des événements futurs, ce qui pourrait affecter significativement les résultats d'exploitation futurs de la société en raison d'une augmentation des pertes de valeur, ou de leur reprise, ou d'ajustements aux charges d'amortissement.

Juste valeur des options d'achat d'actions

La direction doit faire preuve de jugement pour établir la juste valeur des options d'achat d'actions, notamment en ce qui concerne le choix d'un modèle d'établissement de prix, l'estimation de la volatilité du cours de l'action et la durée prévue des instruments sous-jacents. Tout changement visant les estimations ou les données utilisées pour déterminer la juste valeur pourrait avoir une incidence significative sur les résultats d'exploitation ou les autres composantes des capitaux propres de la société dans le futur.

Aide gouvernementale

La société a le droit de recevoir une aide publique sous la forme de crédits d'impôt et de subventions pour la recherche et le développement. Le montant de cette aide publique est porté en réduction des dépenses correspondantes et du coût de l'actif acquis. Des crédits d'impôt sont accordés pour les dépenses de recherche et de développement admissibles, lesquelles comprennent les frais directs et indirects, ainsi qu'un montant raisonnable de frais généraux. Les subventions sont attribuées sous réserve du respect des termes et conditions des ententes connexes. L'aide gouvernementale est comptabilisée lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la société a rempli les exigences du programme de subvention approuvé ou, pour ce qui est des crédits d'impôt, lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront réalisés.

6. ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 10 février 2011, la société a acquis 100 % des actions en circulation de Praxis Santé inc., une société privée qui développe des produits qui améliorent tous les aspects de la préparation des ordonnances et de la gestion complète des dossiers patient des pharmaciens « PraxisLab ». PraxisLab utilise une technologie Web de pointe qui s'avère parfaitement compatible avec la technologie utilisée par la société. La contrepartie a été effectuée par un paiement en espèce de 800 000 \$ et par l'émission de 3 500 000 actions d'une valeur de 647 500 \$.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSES LE 29 FÉVRIER 2012 ET LE 28 FÉVRIER 2011
(non auditées)**

6. ACQUISITION D'ENTREPRISE (SUITE)

L'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets acquis de 1 163 802 \$ a été attribué à la propriété intellectuelle.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et, par conséquent, les résultats d'exploitation ont été comptabilisés dans les états financiers consolidés à partir de la date d'acquisition.

La juste valeur estimée des actifs nets acquis est attribuable comme suit :

	\$
Actif courant	
Trésorerie	14 405
Clients et autres débiteurs	72 145
	86 550
Immobilisations corporelles	13 560
Frais de développement	193 069
Propriété intellectuelle	1 163 802
Total de l'actif	1 456 981
Passif courant	
Fournisseurs et autres créditeurs	9 481
Total du passif	9 481
Actifs nets acquis	1 447 500

7. DÉBITEURS

	29 février 2012	31 mai 2011	1 ^{er} juin 2010
	\$	\$	\$
Comptes clients	434 125	75 911	315 906
Crédits d'impôt à la recherche et au développement ⁽¹⁾	72 426	134 993	82 300
Taxes de vente	-	-	13 442
	506 551	210 904	411 648

⁽¹⁾ Le montant réel qui sera alloué sera connu une fois que la réclamation sera approuvée par l'Agence du Revenu du Québec. Il est donc possible que le montant accordé diffère du montant comptabilisé aux livres.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS
 POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSÉS LE 29 FÉVRIER 2012 ET LE 28 FÉVRIER 2011
 (non auditées)**

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Mobilier	Équipements informatiques	Équipements de déploiement	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Solde au 31 mai 2011	148 038	230 538	1 776 721	61 586	2 216 883
Acquisitions	1 660	4 963	41 268	-	47 891
Dispositions	-	(21 008)	(89 738)	-	(110 746)
Solde au 29 février 2012	149 698	214 493	1 728 251	61 586	2 154 028
Amortissement cumulé					
Solde au 31 mai 2011	127 541	186 179	1 404 570	57 558	1 775 848
Amortissements	10 846	17 020	167 829	2 266	197 961
Cessions	-	(19 915)	(85 758)	-	(105 673)
Solde au 29 février 2012	138 387	183 284	1 486 641	59 823	1 868 136
Valeur nette comptable au 29 février 2012	11 311	31 209	241 610	1 762	285 892

	Mobilier	Équipements informatiques	Équipements de déploiement	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Solde au 1 ^{er} juin 2010	145 578	203 604	1 696 131	61 586	2 106 899
Acquisitions	1 540	22 634	283 629	-	307 803
Acquisitions par regroupement d'entreprise	920	12 640	-	-	13 560
Dispositions	-	(8 340)	(203 038)	-	(211 378)
Solde au 31 mai 2011	148 038	230 538	1 776 722	61 586	2 216 884
Amortissement cumulé					
Solde au 1 ^{er} juin 2010	106 891	167 106	1 216 930	48 395	1 539 322
Amortissements	20 650	25 388	316 397	9 163	371 598
Cessions	-	(6 315)	(128 757)	-	(135 072)
Solde au 31 mai 2011	127 541	186 179	1 404 570	57 558	1 775 848
Valeur nette comptable au 31 mai 2011	20 497	44 359	372 152	4 028	441 036



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSÉS LE 29 FÉVRIER 2012 ET LE 28 FÉVRIER 2011
(non auditées)**

9. ACTIFS INCORPORELS

	Site Web	Logiciels	Licences et droits d'utilisation	Propriétés intellectuelles	Frais de développement	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Solde au 31 mai 2011	26 200	4 322	175 000	3 417 737	2 221 605	5 844 864
Acquisitions	-	-	-	-	506 037	506 037
Dispositions	-	-	-	-	-	-
Solde au 29 février 2012	26 200	4 322	175 000	3 417 737	2 727 642	6 350 901
Amortissement cumulé						
Solde au 31 mai 2011	26 200	4 322	175 000	1 043 365	1 651 092	2 899 979
Amortissements	-	-	-	256 330	37 636	293 966
Cessions	-	-	-	-	-	-
Solde au 29 février 2012	26 200	4 322	175 000	1 299 695	1 688 728	3 193 945
Valeur nette comptable au 29 février 2012	-	-	-	2 118 042	1 038 914	3 156 956

	Site Web	Logiciels	Licences et droits d'utilisation	Propriétés intellectuelles	Frais de développement	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Solde au 1 ^{er} juin 2010	26 200	4 322	175 000	2 253 933	1 786 273	4 245 728
Acquisitions	-	-	-	-	320 066	320 066
Acquisitions par regroupement d'entreprise	-	-	-	1 163 802	250 261	1 414 063
Crédits R&D	-	-	-	-	(134 993)	(134 993)
Solde au 31 mai 2011	26 200	4 322	175 000	3 417 735	2 221 607	5 844 864
Amortissement cumulé						
Solde au 1 ^{er} juin 2010	26 200	4 322	175 000	788 877	1 458 499	2 452 898
Amortissements	-	-	-	254 488	192 593	447 081
Cessions	-	-	-	-	-	-
Solde au 31 mai 2011	26 200	4 322	175 000	1 043 365	1 651 092	2 899 979
Valeur nette comptable au 31 mai 2011	-	-	-	2 374 370	570 515	2 944 885

Au cours de l'exercice 2011, 77 377 \$ de crédits d'impôt (68 400 \$ en 2010) ont été portés en réduction du coût des frais de développement.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSÉS LE 29 FÉVRIER 2012 ET LE 28 FÉVRIER 2011
(non auditées)**

10. CRÉDITEURS

	29 février 2012	31 mai 2011	1 ^{er} juin 2010
	\$	\$	\$
Fournisseurs et charges à payer	188 429	513 365	332 425
Salaires et déductions à la source	334 074	339 423	308 630
Taxes de vente	87 365	55 416	-
	609 868	908 204	641 055

11. DÉBENTURE CONVERTIBLE

Le 30 septembre 2011, la société a émise une débenture convertible garantie pour un montant principal de 1 500 000 \$, et cette débenture est convertible à la seule discrétion de son détenteur en actions ordinaires de son capital social de la société sur la base d'une action ordinaire par 0,15 \$ du montant principal de la débenture convertible. De plus, 10 000 000 bons de souscription ont été émis. Chaque bon de souscription permettra à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,15 \$ par action pour une période de 24 mois suivant la date de clôture. La débenture convertible viendra à échéance 24 mois suivant la date de clôture ou à une date antérieure, telle que déterminée selon le mécanisme de rachat. Sujet à certaines conditions, la débenture est remboursable avant terme, en tout ou en partie, par la société suivant un préavis écrit de 30 jours au souscripteur et à la suite duquel le souscripteur peut choisir d'exercer son droit de conversion en tout ou en partie. La débenture convertible porte un intérêt au taux de 15 % par année. La débenture convertible est garantie par une hypothèque sur les actifs de la société et une note promissoire.

12. INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	29 février 2012 (3 mois)	28 février 2011 (3 mois)	29 février 2012 (9 mois)	28 février 2011 (9 mois)
	\$	\$	\$	\$
a) Chiffre d'affaires :				
Revenus d'opération	580 957	588 434	1 847 535	1 623 164
Revenus d'intérêts	300	236	592	7 326
	581 257	588 670	1 848 127	1 630 490
b) Frais de vente :				
Frais de vente	162 998	216 793	545 111	565 947
Salaires et charges sociales	162 183	131 360	439 180	369 326
	325 181	348 153	984 291	935 273
c) Frais d'administration :				
Frais d'administration	272 341	275 835	665 871	822 292
Rémunération à base d'action	-	370 787	74 418	370 787
Salaires et charges sociales	171 881	200 927	492 090	606 488
	444 222	847 549	1 232 379	1 799 567



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSÉS LE 29 FÉVRIER 2012 ET LE 28 FÉVRIER 2011
(non auditées)**

12. INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS (SUITE)

	29 février 2012 (3 mois)	28 février 2011 (3 mois)	29 février 2012 (9 mois)	28 février 2011 (9 mois)
	\$	\$	\$	\$
d) Frais d'opération :				
Frais d'opération	20 088	33 405	74 568	106 909
Salaires et charges sociales	262 785	259 895	793 057	769 521
	282 873	293 300	867 625	876 430
e) Frais de développement :				
Frais de développement	11 762	43 988	59 074	130 688
Salaires et charges sociales	176 108	213 118	584 847	549 341
	187 870	257 106	643 921	680 029
f) Frais financiers :				
Intérêts et frais bancaires	2 459	3 375	11 827	8 892
Intérêts sur débenture	56 250	-	93 750	-
Coûts de transaction	-	-	172 173	-
	58 709	3 375	277 750	8 892
g) Amortissements :				
Amortissement des immobilisations corporelles	66 501	113 245	197 961	267 950
Amortissement des frais de développement	12 548	59 419	37 636	179 708
Amortissement des actifs incorporels	85 443	56 348	256 330	169 045
	164 492	229 012	491 927	616 703

13. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Au 29 février 2012, le solde des engagements contractuels en vertu de baux et de contrats de location-exploitation s'établit à 748 441 \$.

Les loyers minimaux pour les cinq prochaines périodes de 12 mois sont les suivants :

	2013	2014	2015	2016	2017
	\$	\$	\$	\$	\$
Loyer – Siège Social	121 248	122 525	122 641	20 653	-
Loyer – Toronto	55 646	62 211	62 211	63 247	64 284
Loyer – Montréal	1 300	-	-	-	-
Imprimantes multifonctions	10 495	10 495	10 495	10 495	10 495
	188 689	195 231	195 347	94 395	74 779



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSÉS LE 29 FÉVRIER 2012 ET LE 28 FÉVRIER 2011
(non audités)**

14. CAPITAL SOCIAL

a) Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires votantes, participantes et sans valeur nominale.

b) Déclaré

	29 février 2012	31 mai 2011	1 ^{er} juin 2010
	\$	\$	\$
130 474 687 actions ordinaires au 29 février 2012 et 31 mai 2011, et 110 841 785 au 1 ^{er} juin 2010.	25 438 120	25 438 120	23 001 758

c) Transaction de la période close le 29 février 2012

Aucune transaction n'a eu lieu au cours de la période close le 29 février 2012.

d) Transaction de l'exercice 2011

La société a complété un placement privé pour un produit brut total de 2 500 600 \$, représentant une émission de 16 132 902 unités au prix de 0,155 \$ l'unité.

- Le 9 février 2011, la société a complété une première partie d'un placement privé pour un produit brut de 1 992 600 \$ par l'émission de 12 855 483 unités au prix de 0,155 \$ l'unité. Chaque unité est constituée d'une action ordinaire du capital-actions de la société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription entier permettra au détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix d'exercice de 0,17 \$ pour une période de 24 mois. La commission aux agents a été de 8 % comptant et la société a consenti des options d'achat d'unités équivalentes à 8 % des unités vendues au prix de 0,155 \$ l'unité.
- Le 28 mars 2011, la société a complété son placement privé pour un produit brut de 508 000 \$ par l'émission de 3 277 419 unités au prix de 0,155 \$ l'unité. Chaque unité est constituée d'une action ordinaire du capital-actions de la société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription entier permettra au détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix d'exercice de 0,17 \$ pour une période de 24 mois. La commission aux agents a été de 8 % comptant et la société a consenti des options d'achat d'unités équivalentes à 8 % des unités vendues au prix de 0,155 \$ l'unité.

Le 10 février 2011, la société a acquis 100 % des actions en circulation de Praxis Santé inc. La contrepartie a été effectuée par un paiement en espèce de 800 000 \$ et par l'émission de 3 500 000 actions d'une valeur de 647 500 \$.

La juste valeur des unités octroyées aux agents au cours de l'exercice a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle d'évaluation de Black & Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

Date	31 mai 2011	
	28 mars 2011	9 février 2011
Nombre d'unité	262 193	1 028 439
Valeur de l'action	0,155 \$	0,155 \$
Rendement prévu de l'action	Néant	Néant
Volatilité prévue	90 %	90 %
Taux d'intérêt sans risque	1,75 %	1,87 %
Durée prévue	24 mois	24 mois

La commission aux agents pour le placement privé représente des frais d'émission d'actions de 120 099 \$ pour l'exercice se terminant le 31 mai 2011.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSES LE 29 FÉVRIER 2012 ET LE 28 FÉVRIER 2011
(non auditées)**

14. CAPITAL SOCIAL (SUITE)

e) Détail du capital social

	Nombre	Déclaré
		\$
Solde au 1 ^{er} juin 2010	110 841 785	23 001 758
Émission placement privé (février & mars 2011)	16 132 902	1 788 862
Émission acquisition d'entreprise (février 2011)	3 500 000	647 500
Solde au 31 mai 2011	130 474 687	25 438 120
	-	-
Solde au 29 février 2012	130 474 687	25 438 120

f) Actions entiercées

En vertu des exigences de la Bourse, la totalité des 18 000 000 d'actions ordinaires émises à l'issue de la prise de contrôle inversée ont été entiercées conformément à une convention d'entiercement de titres.

Selon les termes de la convention, 0 % des actions ordinaires ont été libérées dès la publication finale de la Bourse et 5 % des actions ordinaires supplémentaires ont été libérées à intervalles de six mois par la suite, soit les 6^e, 12^e, 18^e, 24^e, et 10 %, pour les, 30^e, 36^e, 42^e, 48^e, 54^e, 60^e, 66^e et 72^e mois suivant la libération initiale. Cette convention a pris fin le 8 août 2011.

Au 31 mai 2011, 1 800 000 actions ordinaires étaient toujours entiercées.

15. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Les actionnaires de la société ont adopté une résolution approuvant le régime d'options d'achat d'actions variable de 10 % lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire tenue le 25 novembre 2011. Le régime d'options d'achat d'actions prévoit que les modalités et conditions des options et le prix de levée des options seront déterminés par les administrateurs sous réserve des restrictions de prix et autres exigences imposées par la Bourse. L'attribution d'options d'achat d'actions octroyées par le régime ne peut excéder une période de cinq ans et le prix d'exercice doit être acquitté en entier avant l'émission des actions.

Le tableau suivant dresse un sommaire de l'évolution de la situation du régime pour la période close le 29 février 2012 et l'exercice clos le 31 mai 2011 :

	Options	Prix de levée moyen pondéré
		\$
Solde au 1 ^{er} juin 2010	9 721 500	0,31
Octroyées	3 207 500	0,20
Annulées	(2 735 000)	0,24
Solde au 31 mai 2011	10 194 000	0,29
Octroyées	4 740 000	0,15
Annulées	(2 681 500)	0,23
Solde au 29 février 2012	12 252 500	0,25



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOS LE 29 FÉVRIER 2012 ET LE 28 FÉVRIER 2011
(non auditées)**

15. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS (SUITE)

Les tableaux suivants résument les renseignements sur les options d'achat d'actions pour la période close le 29 février 2012 et l'exercice clos le 31 mai 2011 :

a) Au 29 février 2012

Nombre	Options en circulation		Options pouvant être levées	
	Durée d'exercice résiduelle moyenne pondérée (en mois)	Prix de levée moyen pondéré	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$		\$
2 772 500	2	0,50	2 772 500	0,50
2 215 000	17	0,20	2 215 000	0,20
100 000	30	0,32	100 000	0,32
2 390 000	46	0,20	2 390 000	0,20
35 000	46	0,20	35 000	0,20
4 740 000	57	0,15	⁽¹⁾ ⁽²⁾ 4 740 000	0,15
12 252 500	34	0,25	12 252 500	0,25

⁽¹⁾ Les 4 740 000 options d'achat d'actions émises en vertu de ce régime sont sujettes à des restrictions de transfert pour une période de quatre mois de la date d'octroi des options.

⁽²⁾ 260 000 options d'achat d'actions attribuées à des employés sont sous écrou par la société et seront libérées lors de l'atteinte d'objectifs prédéterminés.

Transaction de la période close le 29 février 2012

En novembre 2011, la société a octroyé 4 740 000 options d'achat d'actions permettant à leurs détenteurs d'acquérir 4 740 000 actions ordinaires à un prix d'exercice de 0,15 \$ l'action pour une période de cinq ans.

La juste valeur des options octroyées au cours de la période close le 29 février 2012 a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle d'évaluation d'options de Black & Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	29 février 2012
Date	30 novembre 2011
Quantité	4 740 000
Valeur de l'action	0,075 \$
Rendement prévu de l'action	Néant
Volatilité prévue	45 %
Taux d'intérêt sans risque	1,46 %
Durée prévue	60 mois

Le coût de rémunération à base d'actions pour le régime représente une charge non récurrente de 74 418 \$ pour la période de neuf mois close le 29 février 2012.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSÉS LE 29 FÉVRIER 2012 ET LE 28 FÉVRIER 2011
(non auditées)**

15. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS (SUITE)

b) Au 31 mai 2011

Nombre	Options en circulation		Options pouvant être levées	
	Durée d'exercice résiduelle moyenne pondérée (en mois)	Prix de levée moyen pondéré	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$		\$
989 000	1	0,20	989 000	0,20
640 000	6	0,20	640 000	0,20
150 000	8	0,25	150 000	0,25
3 037 500	11	0,50	3 037 500	0,50
2 575 000	26	0,20	2 575 000	0,20
100 000	39	0,32	100 000	0,32
100 000	39	0,20	100 000	0,20
2 567 500	55	0,20	2 567 500	0,20
35 000	55	0,20	35 000	0,20
10 194 000	25	0,29	10 194 000	0,29

Au cours de l'exercice 2011

En décembre 2010, la société a octroyé 3 207 500 options d'achat d'actions permettant l'achat de 3 207 500 actions ordinaires à un prix d'exercice de 0,20 \$ l'action pour une période de cinq ans.

La juste valeur des options octroyées au cours de l'exercice 2011 a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle d'évaluation d'options de Black & Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

Date	31 mai 2011	
	13 décembre 2010	16 décembre 2010
Quantité	3 172 500	35 000
Valeur de l'action	0,17 \$	0,17 \$
Rendement prévu de l'action	Néant	Néant
Volatilité prévue	90 %	90 %
Taux d'intérêt sans risque	2,49 %	2,49 %
Durée prévue	60 mois	60 mois

Le coût de rémunération à base d'actions pour le régime représente une charge non récurrente de 370 787 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2011.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSÉS LE 29 FÉVRIER 2012 ET LE 28 FÉVRIER 2011
(non auditées)**

16. BONS DE SOUSCRIPTION

Le tableau suivant dresse un sommaire de l'évolution de la situation des bons de souscription pour la période close le 29 février 2012 et l'exercice clos le 31 mai 2011 :

	Bons	Prix de levée moyen pondéré	Valeur
		\$	\$
Solde au 1 ^{er} juin 2010	13 205 747	0,35	1 794 661
Bons de souscriptions expirés	(13 205 747)	0,35	(1 794 661)
Bons de souscription octroyés aux investisseurs	8 066 452	0,17	711 737
Bons de souscription octroyés aux placeurs pour compte	645 316	0,17	56 939
Solde au 31 mai 2011	8 711 768	0,17	768 676
Bons de souscription octroyés aux détenteurs de la débenture	10 000 000	0,15	-
Solde au 29 février 2012	18 711 768	0,16	768 676

a) Transactions de la période close le 29 février 2012

Le 30 septembre 2011, dans le cadre de la débenture convertible, la société a émise 10 000 000 bons de souscription, chaque bon de souscription permettra à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,15 \$ par action pour une période de 24 mois suivant la date de clôture.

Le tableau suivant résume les renseignements sur les bons de souscription des investisseurs publics et des placeurs pour comptes en circulation au 29 février 2012:

Nombre	Bons en circulation	
	Durée d'exercice résiduelle moyenne pondérée (en mois)	Prix de levée moyen pondéré
		\$
6 427 742	12	0,17
514 219	12	0,17
1 638 710	13	0,17
131 097	13	0,17
10 000 000	19	0,15
18 711 768	16	0,16

b) Transactions de l'exercice 2011

Le 8 juillet 2010, 13 205 747 bons de souscription, à un prix d'exercice de 0,35 \$, sont venus à échéance. Les bons de souscription ont été annulés et la valeur comptable globale, soit 1 794 661 \$, a été transférée au surplus d'apport.

Le 9 février 2011, la société a complété une première clôture d'un placement privé pour un produit brut de 1 992 600 \$ par l'émission de 12 855 483 unités au prix de 0,155 \$ l'unité. Chaque unité est constituée d'une action ordinaire du capital social de la société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription entier permettra au détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix d'exercice de 0,17 \$ pour une période de 24 mois. La commission aux agents a été de 8 % comptant et la société a consenti des options d'achat d'unités équivalentes à 8 % des unités vendues au prix de 0,155 \$ l'unité.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSÉS LE 29 FÉVRIER 2012 ET LE 28 FÉVRIER 2011
(non auditées)**

16. BONS DE SOUSCRIPTION (SUITE)

Le 28 mars 2011, la société a complété son placement privé pour un produit brut de 507 999 \$ par l'émission de 3 277 419 unités au prix de 0,155 \$ l'unité. Chaque unité est constituée d'une action ordinaire du capital social de la société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription entier permettra au détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix d'exercice de 0,17 \$ pour une période de 24 mois. La commission aux agents a été de 8 % comptant et la société a consenti des options d'achats d'unités équivalentes à 8 % des unités vendues au prix de 0,155 \$ l'unité.

Le tableau suivant résume les renseignements sur les bons de souscription des investisseurs publics et des placeurs pour comptes en circulation au 31 mai 2011 :

Nombre	Bons en circulation	
	Durée d'exercice résiduelle moyenne pondérée (en mois)	Prix de levée moyen pondéré
		\$
6 427 742	21	0,17
514 219	21	0,17
1 638 710	22	0,17
131 097	22	0,17
8 711 768	21	0,17

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La juste valeur de l'encaisse, des comptes clients et des comptes fournisseurs correspond à leur valeur comptable en raison de leurs dates d'échéance à court terme.

Le chapitre 3862 intitulé « Instruments financiers – information à fournir et présentation » a été modifié de manière à exiger des informations sur les données utilisées aux fins des évaluations à la juste valeur, y compris leur classement selon une hiérarchie qui classe selon trois niveaux d'importance les données entrant dans la détermination de la juste valeur. Les trois niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur s'établissent comme suit :

- niveau 1 – les prix non rajustés cotés sur les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- niveau 2 – les données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- niveau 3 – les données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Au 29 février 2012, au 31 mai 2011 et au 1^{er} juin 2010, tous les actifs et passifs financiers ont été classés au niveau 1.

Risque de crédit

La société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Des évaluations de crédit sont effectuées de façon continue et le bilan tient compte d'une provision pour mauvaises créances. Aucune évaluation qualitative n'a été faite, la direction ayant évalué que le risque de crédit n'était pas important.

Risque de taux d'intérêt

La société n'a pas de dettes qui portent intérêts à des taux variables. De plus, elle investit en partie ses liquidités, à taux garanti, dans des instruments financiers. Ces instruments financiers constituent un risque minimum pour la société.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSES LE 29 FÉVRIER 2012 ET LE 28 FÉVRIER 2011
(non auditées)**

17. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque du marché

Les rendements futurs de la société dépendent du maintien de la popularité de ses produits existants et de sa capacité à développer et à introduire sur les marchés visés des produits en mesure d'être acceptés et de satisfaire les préférences des clients. La popularité de n'importe quel produit peut être affectée selon les changements dans les préférences des clients ou par l'introduction de nouveaux produits concurrentiels, sur les marchés visés. Le développement de nouveaux systèmes et la distribution de ceux-ci dans les marchés visés exigent des investissements importants.

Risque de liquidité

Pour répondre à ses besoins en capitaux, la société peut envisager des ententes de collaboration ainsi que des financements supplémentaires, publics ou privés pour les affecter à une partie ou à la totalité de programmes particuliers de développement de produits. Les financements privés pourraient comprendre des emprunts et l'émission d'autres titres de participation, ce qui pourrait donner lieu à une dilution pour les actionnaires. Rien ne garantit qu'elle obtienne des fonds supplémentaires. La société gère ce risque en établissant des prévisions de trésorerie détaillées ainsi que des plans opérationnels et stratégiques à long terme. Selon ces prévisions, la majorité des liquidités nécessaires pour les activités d'exploitation proviendront des revenus générés par les contrats signés auprès des sociétés pharmaceutiques et des pharmacies utilisant le réseau de communication e-Pic.

Risque du personnel clé

Le recrutement et la rétention de personnel qualifié sont essentiels à la réussite de la société. Elle est d'avis qu'elle a réussi à recruter un excellent personnel pour l'aider à atteindre ses objectifs, mais avec la croissance de ses activités, il est possible qu'elle ait besoin de personnel clé additionnel dans les domaines administratifs, de la recherche et développement, ainsi que de la mise en marché. Bien que la société croie qu'elle pourra attirer et retenir du personnel qualifié, il n'existe aucune garantie à cet effet.

18. INFORMATIONS À FOURNIR SUR LE CAPITAL

En matière de gestion du capital, la société a pour objectif, depuis le début de ses opérations, la continuité de son exploitation afin de poursuivre le développement et la commercialisation de son réseau de communication e-Pic, de protéger ses actifs, tout en maximisant le rendement pour ses actionnaires. La société n'est soumise à aucune exigence imposée par des autorités réglementaires concernant son capital. Pour répondre à ses besoins en capitaux, la société a plusieurs possibilités, détaillées à la note 17.

La société définit son capital comme étant le total des capitaux propres et des dettes à long terme. Les capitaux propres (796 590 \$ au 29 février 2012, 3 371 938 \$ au 31 mai 2011 et 3 827 243 \$ au 1^{er} juin 2010) sont composés du capital social, des bons de souscription, du surplus d'apport et du déficit. Les dettes à long terme totalisent 1 500 000 \$ au 29 février 2012 et étaient inexistantes au 31 mai 2011 et au 1^{er} juin 2010. La diminution du capital de 2 575 348 \$ au cours de la période close le 29 février 2012 est expliquée par le déficit de la période.

19. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

a) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la société, y compris les administrateurs et certains cadres. Les principaux dirigeants participent au régime d'options d'achat d'actions. La rémunération salariale des principaux dirigeants, pour les périodes de neuf mois closes le 29 février 2012, le 28 février 2011, totalise 450 000 \$. De plus, le 30 novembre 2011, 690 000 options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 0,15 \$ pour une période de 5 ans ont été octroyées à ces principaux dirigeants et représente un coût de rémunération à base d'actions de 10 833 \$.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSES LE 29 FÉVRIER 2012 ET LE 28 FÉVRIER 2011
(non auditées)**

19. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (SUITE)

b) Opérations entre parties liées

Au cours de la période de neuf mois close le 29 février 2012, la société a versé des honoraires professionnels totalisant 64 890 \$ (64 890 \$ en 2011) à une société détenue par un actionnaire et administrateur de la société. Les créiteurs incluent une somme de 7 210 \$ pour les périodes de neuf mois closes le 29 février 2012 et le 28 février 2011.

Termes et conditions des opérations entre parties liées

Les soldes à la fin de la période sont non garantis et sans intérêts, le règlement se fait au comptant. Il n'y a pas eu de garanties fournies ou reçues pour aucun recevable ou payable entre les parties liées. Pour les périodes de six mois closes les 29 février 2012 et le 28 février 2011, la société n'a comptabilisé aucune dépréciation à l'égard des recevables dus par des parties liées. Cette évaluation est faite à chaque période financière en examinant l'état financier de la partie liée et le marché dans lequel la partie liée exerce ses activités.

20. TRANSITION AUX IFRS

Les présents états financiers intermédiaires consolidés de la société ont été établis conformément aux IFRS comme il est décrit aux notes 2 et 3. La société produit pour la première année ses états financiers consolidés selon IAS 34 et IFRS 1, « Première application des Normes internationales d'information financière ». La date d'adoption des IFRS par la société est le 1^{er} juin 2011 et la date de clôture des états financiers intermédiaires consolidés est le 29 février 2012. Toutefois, la date de transition de la société aux IFRS est le 1^{er} juin 2010, soit la date de la première période comparative. La société a établi son état de la situation financière d'ouverture en IFRS à cette date.

IFRS 1 est fondée sur le principe que l'adoption des IFRS devrait être appliquée de façon rétrospective. Toutefois, IFRS 1 offre certaines exemptions facultatives et certaines exceptions obligatoires à l'application rétrospective des IFRS aux entités qui présentent leurs premiers états financiers IFRS. Ces exemptions et exceptions, qui s'appliquent à la société, sont traitées ci-après.

EXEMPTIONS FACULTATIVES AUX IFRS

Regroupements d'entreprises – IFRS 1 permet à une entité d'appliquer IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », soit rétrospectivement pour tous les regroupements, rétrospectivement à partir d'une certaine date ou prospectivement pour les regroupements de la société survenus après la date de transition (1^{er} juin 2010). La société a décidé d'appliquer IFRS 3 prospectivement. Ainsi, les regroupements effectués avant le 1^{er} juin 2010 n'ont pas été retraités.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions – IFRS 1 encourage l'application des dispositions d'IFRS 2, « Paiement fondé sur des actions », aux instruments de capitaux propres attribués le 7 novembre 2002 ou avant cette date, mais permet également aux entités de n'appliquer ces dispositions qu'aux instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 dont les droits n'avaient pas encore été acquis à la date de transition. La société a choisi de se prévaloir de cette exemption permise par IFRS 1 et a appliqué les dispositions d'IFRS 2 à tous les instruments de capitaux propres attribués après le 1^{er} janvier 2006 dont les droits n'avaient pas encore été acquis à sa date de transition.

Désignation d'instruments financiers comptabilisés antérieurement – IFRS 1 permet de modifier la désignation d'instruments financiers comptabilisés antérieurement à condition que l'actif ou le passif financier remplisse certains critères énoncés à la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». La société a décidé de ne pas modifier la désignation de ses instruments financiers.

Juste ou réévaluation en tant que coût présumé – IFRS 1 permet à une entité d'évaluer ses immobilisations corporelles à la juste valeur à la date de transition et subséquemment utiliser cette juste valeur comme coût présumé. La société a décidé de ne pas évaluer ses immobilisations à la juste valeur à la date de transition.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSES LE 29 FÉVRIER 2012 ET LE 28 FÉVRIER 2011
(non auditées)**

20. TRANSITION AUX IFRS (SUITE)

EXCEPTIONS OBLIGATOIRES AUX IFRS

Estimations comptables – Conformément à IFRS 1, les estimations établies selon les IFRS à la date de transition doivent être cohérentes avec les estimations établies à la même date selon les PCGR antérieurs, après les ajustements destinés à refléter toute différence entre les méthodes comptables, sauf si des éléments probants objectifs montrent que ces dernières estimations étaient erronées. Ainsi, un nouvel adoptant ne peut utiliser de l'information a posteriori pour établir ou réviser des estimations comptables. Les estimations précédemment établies par la société en vertu des PCGR du Canada n'ont pas été révisées, sauf lorsqu'il était nécessaire de refléter toute différence entre les méthodes comptables.

RAPPROCHEMENTS ENTRE LES IFRS ET LES PCGR DU CANADA

IFRS 1 exige d'une entité d'expliquer l'impact de la transition des PCGR antérieurs aux IFRS sur sa position financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie. En conséquence, la société doit divulguer ces rapprochements au 1^{er} juin 2010, 28 février 2011 ainsi qu'au 31 mai 2011 pour ses capitaux propres, et au 31 mai 2011 et au 29 février 2012 pour son résultat global. Il est à noter que le passage des PCGR du Canada aux IFRS n'a pas eu d'incidence significative sur les flux de trésorerie générés par la société.

Les informations suivantes présentent les rapprochements des PCGR du Canada aux IFRS pour les soldes et périodes requises.

Rapprochement des capitaux propres

	Notes	31 mai 2011	28 février 2011	1 ^{er} juin 2010
		\$	\$	\$
Capitaux propres – PCGR du Canada		4 231 897	4 203 064	4 681 892
Actifs incorporels – impôts futurs	a)	(682 000)	(682 000)	(682 000)
Amortissements	b)	(177 959)	(170 921)	(172 649)
Capitaux propres – IFRS		3 371 938	3 350 143	3 827 243

Rapprochement du résultat global

	Pour la période de neuf mois close le 28 février 2011			
	PCGR du Canada	Notes	Ajustements	IFRS
	\$		\$	\$
Chiffre d'affaires	1 630 490		-	1 630 490
Frais d'exploitation excluant l'amortissement	4 300 191		-	4 300 191
Amortissements	618 430	c)	(1 727)	616 703
Perte nette et résultat global	(3 288 131)		1 727	(3 286 404)

	Pour l'exercice clos le 31 mai 2011			
	PCGR du Canada	Notes	Ajustements	IFRS
	\$		\$	\$
Chiffre d'affaires	2 883 008		-	2 883 008
Frais d'exploitation excluant l'amortissement	5 769 445		-	5 769 445
Amortissements	813 369	c)	5 311	818 680
Perte nette et résultat global	(3 699 806)		(5 311)	(3 705 117)



20. TRANSITION AUX IFRS (SUITE)

a) Actifs incorporels – Les PCGR du Canada permettaient à une société d'augmenter le coût de la propriété intellectuelle des impôts futurs qui y sont rattachés, tandis que les IFRS ne le permettent pas. Une radiation du montant non amorti de 682 000 \$ a été comptabilisée en réduction des capitaux propres et de l'actif incorporel correspondant à la date de transition. Suite à ce changement, l'amortissement cumulé lié à la propriété intellectuelle a été diminué d'un montant de 238 700 \$. L'effet net à la date de transition a été une diminution de 443 300 \$ de la valeur comptable nette de l'actif incorporel et une augmentation du déficit.

b) Immobilisations corporelles – Les IFRS exigent que le montant amortissable d'un actif soit réparti systématiquement sur sa durée d'utilité, et que le mode d'amortissement utilisé reflète le rythme selon lequel la société s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à l'actif. Ces exigences étaient moins explicites dans les PCGR du Canada.

Les IFRS spécifient que l'amortissement linéaire conduit à une charge constante sur la durée d'utilité de l'actif si la valeur résiduelle de l'actif ne change pas. La société a donc évalué que selon cette définition, le mode d'amortissement linéaire reflète davantage le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs liés à ses immobilisations corporelles.

L'impact cumulatif du changement du mode d'amortissement dégressif (PCGR du Canada) au mode d'amortissement linéaire (IFRS) a entraîné une diminution de la valeur comptable des immobilisations corporelles de 484 859 \$ suite à une augmentation du même montant de l'amortissement cumulé à la date de transition, en contrepartie d'une augmentation du déficit.

c) Amortissements – Pour la période de neuf mois close le 28 février 2011, le changement de méthode d'amortissement a généré une diminution de l'amortissement de 1 727 \$ et une augmentation de 5 311 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2011.

